



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2017/059

Genève, le 22 août 2017

CONCERNE:

Programme CITES sur les espèces d'arbres

1. Le 14 juillet 2017, le Secrétariat et la Commission européenne ont annoncé une contribution de 8 millions EUR de l'Union européenne (UE) pour un projet intitulé: *Soutien à la gestion durable des espèces d'arbres en danger et à la conservation de l'éléphant d'Afrique*. La contribution comprend 7 millions EUR pour soutenir le *Programme CITES sur les espèces d'arbres* qui sera mis en œuvre par le Secrétariat CITES, et 1 million EUR pour le Fonds pour l'éléphant d'Afrique qui sera appliqué par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Pour d'autres détails, voir le communiqué de presse sur le site web de la CITES:
https://cites.org/fra/news/pr/EU_contributes_8_million_Euro_support_CITES_tree_species_programme_protection_African_elephants_14072017.
2. Le premier appel à propositions pour le *Programme CITES sur les espèces d'arbres* a été lancé auprès des Parties des régions Afrique, Asie et Amérique centrale et du Sud et Caraïbes les 15 et 16 août 2017, les invitant à soumettre leurs propositions avant le 15 octobre. Vous trouverez, jointe en annexe à la présente notification, une copie de la lettre annonçant l'appel à propositions.
3. Pour toute question générale concernant le *Programme CITES sur les espèces d'arbres*, veuillez contacter la coordonnatrice du programme, M^{me} Milena Sosa Schmidt à l'adresse milena.schmidt@cites.org.

Sujet: Soumission de propositions de projets pour examen et financement éventuel au titre de la composante 'espèces d'arbres' du projet de l'UE intitulé: *Soutien à la gestion durable des espèces d'arbres en danger et à la conservation de l'éléphant d'Afrique* (ci-après dénommé *Programme CITES sur les espèces d'arbres*)

Cher monsieur/Chère madame,

Le 14 juillet 2017, le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Commission européenne ont annoncé une contribution de 8 millions EUR de l'Union européenne (UE) pour un projet intitulé: *Soutien à la gestion durable des espèces d'arbres en danger et à la conservation de l'éléphant d'Afrique* (pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse figurant en annexe 1. La contribution comprend 7 millions EUR affectés au *Programme CITES sur les espèces d'arbres* que mettra en œuvre le Secrétariat CITES, et 1 million EUR attribué au Fonds pour l'éléphant d'Afrique qu'appliquera le PNUE.

Cette communication a pour objet de vous informer de l'appel à propositions pour le *Programme CITES sur les espèces d'arbres*, et de d'attirer votre attention à ce sujet.

Contexte

Le *Programme CITES sur les espèces d'arbres* a pour objet d'aider les Parties qui exportent des produits et parties précieux d'espèces d'arbres inscrites aux annexes CITES.

Préoccupée à l'idée que la survie à long terme d'espèces d'arbres à valeur commerciale soit menacée par la surexploitation, la Conférence des Parties à la CITES a décidé d'inscrire plus de 900 espèces d'arbres aux annexes CITES. Les produits de ces espèces d'arbres ne peuvent être exportés que si l'autorité scientifique de la Partie concernée s'est assurée que l'exportation de spécimens ne nuit pas à la survie de l'espèce dans la nature.

Dans ce but, le *Programme CITES sur les espèces d'arbres* vise à fournir une aide financière directe aux Parties pour les aider à prendre des mesures de conservation et de gestion faisant en sorte que leur commerce de bois, d'écorce, d'extraits et autres produits d'espèces d'arbres inscrites aux annexes CITES soit durable, légal et traçable.

Les résultats attendus de ce programme sont les suivants:

1. Garantir la gestion durable d'espèces d'arbres rares et de leurs produits
2. Contribuer au commerce légal, traçable et équitable de produits d'espèces d'arbres inscrites à la CITES
3. Améliorer et renforcer la gouvernance des forêts, les politiques de gestion des forêts et les capacités de lutte contre la fraude et assurer des avantages à long terme
4. Contribuer au développement rural dans des zones souvent reculées, à la croissance économique durable au niveau national, à la bonne santé du secteur privé et à l'allègement, à long terme, de la pauvreté.

Conditions et obligations relatives à la soumission des propositions

Portée géographique et taxonomique:

Dans le cadre des efforts visant à aider les Parties à appliquer la Convention aux espèces d'arbres inscrites aux annexes CITES, un appui financier sera disponible pour l'application d'activités dans trois régions CITES: Afrique, Asie et Amérique centrale et du Sud et Caraïbes. La liste indicative d'espèces candidates pour le programme est la suivante (* désigne les espèces clés ciblées):

Asie: *Dalbergia cochichiniensis**, *Pterocarpus sanctalinus**, *Taxus* spp., *Aquilaria* spp., *Gyrinops* spp., *Gonystylus* spp.

Afrique: *Diospyros* spp. (Madagascar)*, *Dalbergia* spp. (Madagascar), *Pericopsis elata*, *Osyris lanceolata**, *Pterocarpus erinaceus**, *Prunus Africana*, *Guibourtia demeusei*; *G. pellegriniana*; *G. tessmsnii*.

Amérique centrale et du Sud et Caraïbes: *Swietenia* spp. (3 espèces) (spp. centraméricaines*), *Dalbergia nigra**, *Dalbergia granadillo*, *Dalbergia stevensonii**, *Dalbergia retusa**, *Aniba rosaedora*, *Bulnesia sarmientoi*.

Organisations admissibles:

Les propositions de projets peuvent être soumises et appliquées directement par l'organe de gestion CITES ou par d'autres entités, en coopération avec l'organe de gestion CITES. Dans ce dernier cas, la proposition doit être accompagnée d'une lettre officielle d'approbation émise par l'organe de gestion pertinent.

Budget du projet:

Chaque projet peut obtenir un maximum de 250 000 USD mais de plus petits projets sont également éligibles. Les candidats sont vivement encouragés à inclure des contributions en nature ou un cofinancement.

Domaines visés:

Les projets peuvent couvrir toute une gamme de domaines prioritaires CITES, sachant que les zones de travail fondamentales sont les suivantes:

- 1) formulation d'avis de commerce non préjudiciable;
- 2) marquage et traçabilité;
- 3) identification de produits d'arbres;
- 4) renforcement des capacités.

Durée:

Le projet de l'UE – *Soutien à la gestion durable des espèces d'arbres en danger et à la conservation de l'éléphant d'Afrique* prendra fin au début de 2020. En conséquence, les propositions de projets financés au titre du *Programme CITES sur les espèces d'arbres* ont une durée maximale de deux ans. Exceptionnellement, des propositions d'activités de suivi pourraient être prises en considération à une étape ultérieure.

Appui régional à la préparation des propositions

Pour faciliter le bon déroulement du *Programme CITES sur les espèces d'arbres*, trois coordonnateurs régionaux ont été nommés qui ont notamment les tâches suivantes:

- 1) Aider à la formulation des besoins et priorités d'un projet national;
- 2) Aider à la conception des projets/activités;
- 3) Surveiller les progrès d'application des activités approuvées et du budget par les organismes d'exécution;
- 4) Aider à organiser des réunions, selon les besoins;
- 5) Fournir un avis technique pour éviter un dédoublement des efforts; et
- 6) Interagir avec d'autres projets et programmes du Secrétariat CITES, au besoin.

Équipe du Programme

Les contacts au sein de l'équipe du *Programme CITES sur les espèces d'arbres* sont les suivants:

- 1) Coordinatrice: M^{me} Milena Sosa Schmidt; courriel: milena.schmidt@cites.org

- 2) Coordonnateur régional pour l'Afrique: M. Jean Lagarde Betti; courriel: citestrees-africa@cites.org
- 3) Coordonnateur régional pour l'Asie: M. Hooi Chiew Thang; courriel: citestrees-asia@cites.org
- 4) Coordonnatrice régionale pour l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes: M^{me} Milena Sosa Schmidt; courriel: citestrees-l.america@cites.org
- 5) Assistante temporaire au Programme: M^{me} Kanako Ishii; citestrees@cites.org

Tous les organismes d'exécution souhaitant obtenir un appui doivent remplir la fiche de résumé de la proposition de projet (voir annexe 2 à la présente lettre) et la soumettre le **15 octobre 2017** au plus tard par l'intermédiaire des *Coordonnateurs régionaux* mentionnés au paragraphe ci-dessus, avec copie à l'Assistante temporaire au Programme, M^{me} Kanako Ishii.

L'évaluation de tous les résumés de projets aura lieu après le délai fixé et avec les orientations du comité consultatif du programme. Si l'examen de votre proposition de projet est positif, une invitation à soumettre une proposition de projet intégrale sera envoyée au début de décembre 2017.

Nous nous réjouissons de recevoir les résumés de projets des Parties et aurons le plaisir de vous aider, à n'importe quelle étape, si vous en avez besoin. Pour des questions générales concernant le *Programme CITES sur les espèces d'arbres*, veuillez contacter la Coordonnatrice du programme, M^{me} Milena Sosa Schmidt à l'adresse: milena.schmidt@cites.org.

Cordialement,

John E. Scanlon
Secrétaire général de la CITES

[TITRE DU PROJET]

[IMAGE (VEUILLEZ INSÉRER ICI UNE PHOTOGRAPHIE AU MOINS OU DES ILLUSTRATIONS DES ESPÈCES CONCERNÉES OU DE LA ZONE CIBLÉE OÙ IL EST PRÉVU QUE LE PROJET AURA LIEU. SI CE N'EST PAS UN PROJET DE TERRAIN, VEUILLEZ INSÉRER CE QUI LE REPRÉSENTE LE MIEUX)]



Programme CITES sur les espèces d'arbres*

Résumé de proposition de projet et fiche d'auto-évaluation

[DATE: VEUILLEZ INSÉRER LA DATE À LAQUELLE LE DOCUMENT EST SOUMIS]

LOGO
[insérer le
logo de
l'institution]

Soumis par
**[VEUILLEZ INSÉRER LE NOM DE L'INSTITUTION QUI SOUMET LE
CONCEPT DE PROJET]**



* Composante 'espèces d'arbres' du projet de l'UE intitulé *Soutien à la gestion durable des espèces d'arbres en danger et à la conservation de l'éléphant d'Afrique*

Partie 1:

Résumé: veuillez remplir le tableau du résumé en une page seulement.

Taxons d'arbre CITES ciblés	<i>[PRÉCISEZ LES ESPÈCES D'ARBRES CIBLÉES PAR LE PROJET]</i>
Emplacement(s)	<i>[MENTIONNEZ LES PAYS ET RÉGIONS CIBLÉS PAR LE PROJET]</i>
Durée	<i>[PRÉCISEZ LE MOIS/ANNÉE DE DÉBUT ET DE FIN PROPOSÉS]</i>
Objectifs du projet	
Organisme d'exécution	
Contact de l'organisme d'exécution	
Partenaire(s)	<i>[S'IL N'Y EN A PAS, INDIQUEZ N.A.]</i>
Groupe(s) ciblé(s) Cochez une possibilité applicable ou plus	<input type="checkbox"/> État(s) de l'aire de répartition <input type="checkbox"/> Organes de gestion <input type="checkbox"/> Autorités scientifiques <input type="checkbox"/> Secteur privé <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):
Bénéficiaire final	
Résultats attendus	
Résultats attendus (se référer à la lettre de couverture p. 1)	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4
Impact attendu	
Principales activités	
Montant requis (USD)	
Cofinancement	<i>[INDIQUEZ LA SOURCE (ET LE MONTANT) D'UN COFINANCEMENT POSSIBLE OU CONFIRMÉ POUR CE PROJET]</i>
Coordonnateur régional qui a contribué à ce document	<i>[S'IL N'Y EN A PAS, INDIQUEZ N.A.]</i>

Partie 2:

Critères: tous les résumés de projets seront évalués par rapport à une liste de critères de sélection des propositions de projets à financer au titre du Programme CITES sur les espèces d'arbres. Veuillez remplir le tableau ci-dessous de manière aussi concise que possible, en fournissant des informations exactes pour chaque critère. Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de remplir 100% des critères.

Questions relatives aux critères de sélection		Information additionnelle
1. Le pays d'application est-il un État de l'aire de répartition de l'espèce d'arbre CITES? Si oui, veuillez préciser l'année de ratification de la CITES par votre pays.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2. Le projet est-il lié aux décisions ou résolutions CITES adoptées par la Conférence des Parties à la CITES? Si oui, veuillez indiquer les décisions et résolutions qui justifient l'application du projet.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3. Le pays d'application est-il un exportateur de produits d'espèces d'arbres CITES?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4. Le pays d'application est-il un exportateur de produits d'espèces d'arbres CITES vers des pays membres de l'UE?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

5. Le projet proposé a-t-il un rapport avec les domaines de travail principaux suivants? Si oui, veuillez décrire.		
5.a- avis de commerce non préjudiciable	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.b- marquage et traçabilité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.c- identification	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.d- renforcement des capacités	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6. Le pays d'application a-t-il une suspension en vigueur convenue par un organe CITES; ou a-t-il un quota d'exportation zéro recommandé par la Conférence des Parties à la CITES, le Comité permanent ou le Comité pour les plantes?	<input type="checkbox"/> Oui, une suspension de commerce <input type="checkbox"/> Oui, un quota d'exportation zéro <input type="checkbox"/> Non	
7. Votre pays fait-il actuellement l'objet de l'étude du commerce important pour les taxons ciblés par le projet?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
8. À quelle annexe CITES le taxon ciblé par le projet est-il inscrit?	<input type="checkbox"/> Annexe I <input type="checkbox"/> Annexe II <input type="checkbox"/> Annexe III	
9. Quelle est l'échelle du projet?	<input type="checkbox"/> petit: 1 à 30 000 USD <input type="checkbox"/> moyen: 30 001 à 100 000 USD <input type="checkbox"/> grand: 100 001 à 250 000 USD	
10. Votre pays a-t-il soumis d'autres propositions de projets visant à obtenir un financement de donateurs pour lesquelles la CITES a été un partenaire (p. ex., le Programme OIBT-CITES)? Si oui, veuillez faire la liste des projets que votre pays a appliqués jusqu'ici et indiquer s'ils ont été financés par le Programme OIBT-CITES ou d'autres donateurs.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
11. S'agit-il d'une proposition de projet poursuivant les travaux commencés par un projet financé dans le cadre du Programme OIBT-CITES (2006-2015)? Si oui, indiquez quel projet OIBT-CITES sert de base à cette nouvelle proposition de projet.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
12. Le projet implique-t-il le secteur privé? Si oui, veuillez expliquer le rôle et les responsabilités de l'industrie dans l'application des activités.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

<p>13. Votre pays a-t-il signé un Accord de partenariat volontaire (APV) dans le contexte du Plan d'action sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) de la Commission européenne? Si oui, veuillez expliquer comment vous prévoyez de faire la liaison avec la branche locale FLEGT afin de renforcer l'application du projet.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>14. Votre pays a-t-il une stratégie nationale pour l'utilisation durable des espèces d'arbres? Si oui, les activités proposées font-elles partie d'un plan stratégique national (veuillez préciser)?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>15. Votre pays a-t-il mis en place un mécanisme de contrôle de qualité et d'examen par des pairs (si oui, veuillez préciser)?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	

Remarques finales:

Veuillez noter que le choix du projet garantira un équilibre régional global fournissant une assistance technique et financière pour toute une gamme de taxons ciblés. La priorité sera donnée aux taxons d'arbres figurant à l'Annexe II bien que des activités puissent être approuvées, dans des circonstances exceptionnelles, pour ceux qui sont inscrits à l'Annexe III, si cela contribue à l'application de la CITES aux taxons d'arbres inscrits à l'Annexe II (p. ex., réalisation d'inventaires sur le terrain lorsqu'il y a un partage de la même aire de répartition).

En outre, les projets qui complètent des travaux commencés dans des projets précédents financés dans le cadre du Programme OIBT-CITES sur les espèces d'arbres tropicales pourraient bénéficier d'une priorité plus importante ainsi que faire l'objet de demandes directes de donateurs.